



COMMUNIQUE DE PRESSE

Bordeaux, le 3 juin 2015

5^{ème} édition du Challenge Mobilité en Aquitaine : c'est parti !

Pour la 5^{ème} année consécutive, l'ADEME Aquitaine avec le concours du Club de la Mobilité* et des agglomérations de la région Aquitaine lance le Challenge de la Mobilité, un grand événement annuel qui se déroulera le **17 septembre 2015** au cours duquel les entreprises, les administrations ou encore les associations doivent inciter leurs collaborateurs à utiliser des alternatives à la voiture individuelle. Covoiturage, transports en commun, vélo, marche à pied, roller ou trottinette : tout est permis !

En 2014, 179 établissements ont participé à la 4^{ème} édition, avec un bilan total de 5 870 salariés et 159 247 kilomètres parcourus. L'objectif 2015 ? Dépasser la barre symbolique des 250 entreprises et des 10 000 salariés ! Sont ainsi concernés les établissements de la métropole bordelaise, mais aussi ceux d'Agen, Bayonne, Lacq Orthez, Pau et Périgueux.

Première étape : inscrire son établissement. C'est possible dès le 5 juin en se connectant sur le site du Challenge : www.challengedelamobilite.com

A l'issue du challenge, des prix récompenseront les établissements les plus méritants.

*co-animé par l'ADEME Aquitaine, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux et Bordeaux Métropole, le Club de la Mobilité a été lancé en septembre 2010 pour permettre l'échange, la capitalisation et la mise en contact des entreprises qui ont, ou souhaitent mettre en place, un Plan de Déplacement Entreprises.

Spécial presse : suivez les différentes étapes du Challenge de la Mobilité 2015

Tout au long du Challenge, vous serez tenus informés (inscriptions, mobilisation, entreprises et actions emblématiques). D'ores et déjà, 2 dates sont à retenir :

- le 17 septembre : journée du Challenge de la Mobilité en Aquitaine ;
- le 8 octobre : la remise des prix du Challenge de la Mobilité en Aquitaine.

Nous sommes à votre disposition pour favoriser vos contacts, identifier les entreprises et actions les plus remarquables, vous mettre en relation avec les responsables régionaux de l'ADEME.

A propos de l'ADEME

L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. www.aquitaine.ademe.fr

Contacts presse

Contact ADEME Aquitaine : Sylvain KRUMMENACHER – Tél. : 05 56 33 80 24 – sylvain.krummenacher@ademe.fr

Contact Presse : Horizon Public Conseils – Pierre CHAPSAL – Tél. : 06 71 59 74 18 – chapsal@horizonpublic.org